



COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

Mis à jour le 12/03/2024

Partenaire national

Accompagner la relève

Date de signature de la convention

Juin 2018

Infos de contact

[37 rue Bouret](#)

[75019 Paris](#)

[France](#)

[Voir site Internet](#)

[Youtube](#) [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#)

TRANSFORMEUR 2018

LE PROJET SOUTENU

"Ecosystèmes coopératifs" du plan de transformation numérique de CPE / 2 ans

LE CONTEXTE

Selon un sondage 2016 McKinsey, près de **13 millions de personnes** exerceraient leur métier de manière indépendante. D'un côté, les « insiders » en CDI, de l'autre les « outsiders » alternant missions ponctuelles et chômage. L'entrepreneuriat est un domaine complexe nécessitant des compétences extrêmement variées (juridiques, administratives, comptables...). Sans outillage robuste, nombre de travailleurs indépendants se retrouvent désarmés.

Dépassant les antagonismes « entrepreneur versus salarié », les **Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE)**, fédérées par la tête de réseau **Coopérer pour Entreprendre**, ont pour mission de fusionner le meilleur de chaque statut dans un cadre collaboratif protégé, favorisant l'indépendance en collectivité. Cette réponse hybride est porteuse de valeurs sociales et son efficacité a été consacrée par la loi de Juillet 2014, qui légalise les CAE et le statut d'entrepreneur-salarié-associé.

Afin d'étendre le modèle des CAE auprès de nouveaux publics (collectifs d'indépendant et indépendants isolés) et de renforcer l'attractivité des modèles coopératifs, **Coopérer pour Entreprendre** a mené le projet « **Ecosystèmes coopératifs** » et réalisé, via de nouveaux outils numériques, une **plateforme de gestion coopérative ENDI** : <https://endi.coop/>

LA STRUCTURE

Coopérer pour Entreprendre est une UES (Union d'Économie Sociale) agréée ESUS, créée en 1999 et fédérant 74 Coopératives d'Activité et d'Emploi (soit 8 000 entrepreneurs). Elle est conventionnée par l'Union Européenne et des Etablissements publics afin de mettre en œuvre des missions d'intérêt général, visant à accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs et soutenir les mobilités professionnelles.

L'avis de la fondation

Les CAE apportent une réponse concrète aux nombreux défis que doivent relever les entrepreneurs individuels.

Le plan de transformation numérique porté par la tête de réseau CPE est ambitieux. Il doit permettre à la fois de sécuriser le parcours des entrepreneurs, et de promouvoir le modèle coopératif des CAE auprès d'autres collectifs d'indépendants, dans d'autres secteurs et d'autres territoires, et de rénover le modèle économique du mouvement.